



Communiqué de presse

1^{er} juin 2026

Compte administratif 2025 : une situation financière consolidée au service des projets lavallois

Le Conseil municipal du 1er juin a adopté le compte administratif 2025 de la Ville de Laval. Véritable photographie de l'année écoulée, ce document retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la collectivité et permet d'évaluer sa situation financière.

Dans un contexte national marqué par de fortes incertitudes budgétaires pour les collectivités, les résultats 2025 confirment la poursuite du redressement engagé depuis plusieurs années. La Ville améliore ses principaux indicateurs financiers tout en maintenant un haut niveau de services publics et en poursuivant ses investissements pour le territoire.

Le compte administratif, à quoi sert-il ?

Chaque année, le budget voté par le Conseil municipal fixe les prévisions de dépenses et de recettes. Le compte administratif permet ensuite d'établir concrètement ce qui a été réalisé au cours de l'exercice.

Il constitue un outil essentiel de transparence financière. Il permet aux élus comme aux habitants de mesurer la bonne utilisation des ressources publiques, la capacité de la collectivité à financer ses projets et l'évolution de sa situation financière.

Des dépenses maîtrisées malgré un contexte contraint

En 2025, les recettes de fonctionnement de la Ville se sont élevées à 70,7 millions d'euros. Elles diminuent légèrement en raison d'un contexte marqué par des ressources fiscales peu dynamiques et la baisse de certaines dotations.

Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement (personnel, charges...) reculent de 4,8 % pour s'établir à 59,9 millions d'euros. Cette évolution traduit les efforts engagés par la collectivité pour maîtriser ses charges tout en préservant la qualité des services rendus aux habitants.

« À l'heure où débute un nouveau mandat, ces résultats constituent une base solide pour poursuivre notre action. Nous avons redressé durablement les finances de la Ville sans renoncer à nos ambitions pour Laval. Cette gestion responsable nous donne les moyens d'investir, d'améliorer le cadre de vie des habitants et de répondre aux grands défis des années à venir », souligne Florian Bercault, maire de Laval.

Une épargne en nette progression

L'un des indicateurs les plus significatifs du compte administratif est la capacité d'autofinancement, qui mesure les ressources dont dispose la collectivité pour financer ses investissements après avoir assuré son fonctionnement courant.

Contact presse :

Solène DESCAVES (intérim) : presse@laval.fr

02 43 49 46 92

En 2025, la capacité d'autofinancement brut atteint 10,8 millions d'euros, en progression de près de 2 millions d'euros par rapport à 2024.

Plus révélatrice encore, la capacité d'autofinancement nette – c'est-à-dire l'épargne disponible après remboursement de la dette – s'élève à 3,8 millions d'euros, contre 1,7 million d'euros un an plus tôt.

« Cette amélioration de notre capacité d'autofinancement est un signal particulièrement positif. Elle traduit les efforts réalisés pour maîtriser nos dépenses et renforcer progressivement nos marges de manœuvre. Laval retrouve une capacité à financer davantage ses projets par ses propres ressources, tout en poursuivant le désendettement engagé depuis plusieurs années », explique Antoine Caplan, adjoint aux Finances, aux investissements, au développement commercial et économique.

Un désendettement qui se poursuit

La réduction de la dette constitue l'un des marqueurs forts de l'évolution financière de la Ville.

En 2025, la capacité de désendettement de Laval atteint 6,2 années. Cet indicateur mesure le temps théorique nécessaire pour rembourser l'ensemble de la dette en mobilisant l'épargne annuelle de la collectivité. Pour la première fois depuis plus de vingt-cinq ans, Laval passe sous le seuil des sept années, considéré comme le niveau d'une situation financière saine.

Cette amélioration témoigne du travail de redressement mené ces dernières années et renforce la capacité de la Ville à préparer l'avenir.

Des investissements en hausse pour préparer l'avenir

La Ville poursuit parallèlement ses investissements au service du territoire. En 2025, 19,5 millions d'euros ont été consacrés aux équipements et aménagements municipaux, soit le niveau le plus élevé enregistré depuis plusieurs années.

Ces investissements concernent notamment les aménagements de la Place du 11 Novembre, l'entretien du patrimoine communal, les équipements publics, les écoles, les équipements sportifs, les espaces publics ou encore les projets de transition écologique.

Une trajectoire financière à consolider

Si les résultats 2025 confirment l'amélioration de la situation financière de la Ville, plusieurs défis demeurent : évolution des concours financiers de l'État, ralentissement de certaines recettes fiscales ou encore la rénovation des équipements et du patrimoine existant.

La municipalité entend poursuivre sa stratégie de gestion rigoureuse afin de préserver sa capacité d'action et d'accompagner les projets du mandat au bénéfice des Lavallois.

Contact presse :

Solène DESCAVES (intérim) : presse@laval.fr

02 43 49 46 92